

**COMMUNIQUE DE PRESSE – 18 JUIN 2018**

## **Permanences Gratuites Conseils habitat JUILLET 2018**

### **Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement**

À travers son nouveau guichet unique « Objectif Habitat », la Communauté de communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires. Lors de permanences gratuites, les particuliers pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.

*Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.*

#### **Permanence Conseils Habitat JUILLET 2018 :**

##### **Châteauneuf de Galaure**

---

A la mairie de Châteauneuf de Galaure  
7, place de la mairie – 2<sup>ème</sup> mardi du mois

**Le mardi de 8h30 à 10h30 :  
10 juillet 2018**

##### **Saint-Rambert d'Albon**

---

A la mairie de Saint Rambert d'Albon –  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois

**Les jeudis de 10h00 à 12h00 :  
12 et 26 juillet 2018**

## Saint Vallier

---

A la mairie de Saint Vallier  
Salle des Sociétés – 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois

**Les jeudis de 14h00 à 16h00 :  
5 et 19 juillet 2018**

**il n'y a pas de permanences au mois d'août**

Renseignement : Objectif Habitat – Tel. 04 75 23 54 46 / mail : [habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr)

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour **les travaux d'économie d'énergie** chez les propriétaires occupants sont :

- **45% du HT pour les propriétaires modestes**
- **60% du HT pour les propriétaires plus modestes**

L'Anah subventionne jusqu'à **20 000 € HT** de travaux.

**Les travaux d'adaptation du logement** des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

**La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.**

### Contact Presse

**Julie Brochier**, chargée de mission Communication

[j.brochier@portededromardeche.fr](mailto:j.brochier@portededromardeche.fr)

Tél. 04 27 45 20 66 / Port. 07 88 98 07 02